



EXIGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ :

Newcom Média Québec, producteur d'ExpoCam s'engage à assurer la santé et la sécurité de tous les exposants et de leur personnel, ainsi que des entrepreneurs participant à l'ExpoCam 2021. Nous exigeons que toutes les précautions et mesures soient prises pour protéger la santé et assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées dans la production de l'ExpoCam 2021.

Il est de votre responsabilité, en tant qu'exposant à l'ExpoCam 2021, de contacter toute personne impliquée dans le l'emménagement/ déménagement, l'installation et le démontage de votre kiosque, y compris les entrepreneurs externes et / ou les employés et de les informer des exigences de santé et de sécurité et que ces exigences soient respectées.

Aucune personne âgée de moins de 18 ans ne sera autorisée à accéder au plancher d'exposition pendant l'emménagement ou le déménagement. Les chaussures de sécurité sont recommandées pour la durée du montage et démontage du salon.

***Chaussures à bout ouvert, sandales, chaussures à talons ou tongs ne seront pas autorisées pendant ces périodes. ***

Pour plus d'information sur les droits et obligations des travailleurs, [cliquez ici](#) La CNESST est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec.

En assistant à ExpoCam, vous acceptez de respecter les protocoles de sécurité de l'événement qui seront conformes aux directives gouvernementales et aux règlements de santé publique au moment des dates du salon. Des mises à jour seront fournies plus près de l'ouverture du spectacle.

REMERCIEMENT DE L'EXPOSANT :

Je reconnais avoir lu et compris cet avis de santé et de sécurité. J'accepte de me conformer et de respecter toutes les exigences de sécurité.

Compagnie _____ Cabine # _____

Nom _____

Signé _____ Date _____

Il peut être interdit aux exposants de s'installer à moins que ce formulaire rempli n'ait été signé et retourné avant le 10 septembre 2021 à : expocam@newcom.ca

VOUS PLAÎT SOYEZ PRUDENT PENDANT LES PÉRIODES D'EMMÉNAGEMENT ET DE DÉMÉNAGEMENT